EGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE
communion luthérienne et réformée

CULTE DU 18 OCTOBRE 2026
Temple de MONTROUGE

LECTURE BIBLIQUE

Évangile selon Matthieu, chapitre 22, versets 15-22 (traduction de Louis Segond)

15 Alors les pharisiens allèrent se consulter sur les moyens de surprendre Jésus par ses propres paroles.
16 Ils envoyèrent auprès de lui leurs disciples avec les hérodiens, qui dirent : Maître, nous savons que tu es vrai, et que tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité, sans t'inquiéter de personne, car tu ne regardes pas à l'apparence des hommes.
17 Dis-nous donc ce qu'il t'en semble : est-il permis, ou non, de payer le tribut à César ?
18 Jésus, connaissant leur méchanceté, répondit : Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ?
19 Montrez-moi la monnaie avec laquelle on paie le tribut. Et ils lui présentèrent un denier.
20 Il leur demanda : De qui sont cette effigie et cette inscription ?
21 De César, lui répondirent-ils. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.
22 Étonnés de ce qu'ils entendaient, ils le quittèrent, et s'en allèrent.

PRÉDICATION : Rendre à qui ? Rendre quoi ?

Le texte que nous venons de parcourir est l'un de ceux qui ont ancré des expressions bibliques dans le langage courant… « Il faut rendre à César ce qui est à César »... Nous en connaissons d'autres : « jeter la première pierre » (Jean, 8,7), « voir la paille dans l'œil de son voisin mais non la poutre dans le sien » (Matthieu 7,5) ou « il y a un temps pour tout » (Qohélet 3,1). Cette dernière expression a ceci de commun avec « rendre à César ce qui est à César » qu'elle est en réalité amputée de sa seconde partie, « il y a un temps pour toute chose sous les cieux » et « il faut rendre à César à ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Nous verrons dans quelques instants que cette réduction langagière n'est pas sans incidence… et qu'il serait bon de rendre… à ces phrases… en tout cas aujourd'hui à celle rapportée par Matthieu, leur entièreté…

Replaçons d'abord cet extrait dans l'évangile selon Matthieu. La veille de ce récit, Jésus a fait sa fameuse entrée dans Jérusalem, devant une « foule » aux contours assez mal définis, il a quelque peu semé la pagaille dans le Temple, où il a chassé les marchands et les changeurs (chez Matthieu et Luc, il le fait dans la foulée, chez Jean et Marc, la temporalité diffère), guéri des boîteux et des aveugles, invectivé les Pharisiens et prêté l'oreille à la louange des enfants venus à lui. Il est ensuite reparti passer la nuit à Béthanie. Et le lendemain matin, de retour à Jérusalem, voilà qu'il enchaîne des actions et enseignements - malédiction du figuier, parabole des deux fils, parabole des vignerons

homicides et parabole comparant le Royaume de Dieu à un repas de noce - à travers lesquels les sacrificateurs et les Pharisiens (et ils l'ont bien compris !) en prennent pour leur grade. Sera-t-on alors surpris qu'ils envisagent très sérieusement de prendre au piège un tel adversaire ?

Les Pharisiens donc, se concertent sur les « moyens de surprendre Jésus par ses propres paroles »... Mais, à toutes fins utiles, et pour ne pas trop directement s'exposer à la controverse ils y envoient leurs disciples accompagnés des partisans du roi Hérode. Étrange association de deux groupes dont les relations sont habituellement plutôt électriques, comme quoi, de telles manigances ont la vertu de mettre - temporairement du moins - tout le monde d'accord ! Si le bien est supposé être fédérateur, le mal peut l'être hélas aussi !

L'interpellation de Jésus commence par de la flatterie et des faux-semblants : « Maître, nous savons que tu es vrai », « tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité… ». Les disciples des Pharisiens et les Hérodiens auraient-ils soudainement retourné leurs vestes, ou plutôt leurs tuniques ? À ce stade-là, déjà, nous, lecteurs, ne sommes pas vraiment dupes de ce discours douceâtre et falsifié. Voyons la suite du propos… « Est-il permis ou non de payer le tribut à César ? » ... Épineuse question pécuniaire – un sujet des plus sensibles – dont la réponse attendue, binaire – oui ou non – élude de fait toute possibilité de dialogue, et conditionne inévitablement de façon assez rapide et radicale le sort de Jésus…

Imaginons qu'il réponde par oui, de quoi serait-il taxé, en ces temps d'occupation romaine ? De mauvais juif ? De « collabo » ? De quoi le discréditer largement aux yeux de celles et ceux qui le suivent et reçoivent ses enseignements. Et s'il répondait par non, il serait rebelle, perturbateur de l'ordre établi, séditieux... L'autorité en place n'aurait alors d'autre choix que de le réduire au silence.

Mais contre toute attente, en tout cas celle des Pharisiens et des Hérodiens, Jésus déjoue habilement leur stratagème, non pas en leur servant du « ni oui ni non », ou « peut-être bien que oui peut-être bien que non » – il n'a pas, que je sache, de racines normandes ! Mais bel et bien en répondant par oui ET par non. Avant de m'attarder sur cet aspect, qui est aussi le cœur théologique de cet épisode, je voudrais d'ores et déjà attirer votre attention sur le renversement du piège qu'opère magistralement Jésus à l'égard de ses contradicteurs...

D'abord, il leur répond clairement qu'il n'est naïf ni de leur hypocrisie ni du guet-apens tendu. « Est-il permis ou non de payer le tribut à César ? » ... À cette question, Jésus réplique alors par une demande : « Montrez-moi la monnaie avec laquelle on paie le tribut » ... Et voilà qu'on lui présente un denier, tout droit sorti d'une… poche pharisienne ou hérodienne. Autrement dit, si le paiement de l'impôt est vraiment un problème, n'est-il pas contradictoire d'avoir avec soi et d'exhiber, le plus naturellement du monde, la monnaie qui le permet ? Alors même que les Pharisiens et les Hérodiens tentent d'ouvrir une brèche en forme de contestation du système fiscal, voire économique et politique, Jésus démontre qu'ils sont les premiers à y recourir et peut-être à y trouver certains avantages. En tout cas, ce n'est pas honteusement qu'ils brandissent cette monnaie sur laquelle ils identifient tout aussi naturellement la figure de l'autorité temporelle, César. Cette collusion avec l'ennemi, qu'ils voudraient sans doute que Jésus dénonce, ils en sont déjà eux-mêmes, d'une certaine

façon, les auteurs. Il semblerait donc logique qu'ils paient sans polémiquer pour un système qu'ils utilisent. Pour emprunter une formule au pasteur Louis Pernot, « si on critique un pouvoir, on n'en profite pas, c'est la base de la cohérence ». Mais cette seule conclusion serait un peu courte et Jésus nous a habitués à plus de nuances que cela (c'est d'ailleurs en substance ce qu'ajoutait aussi Louis Pernot).

Certes, Jésus a eu lui aussi besoin d'argent, les évangiles de Jean (12,6) et Matthieu (17,27) en témoignent. Et s'il n'a jamais fait preuve d'opposition frontale à l'occupant, il ne s'y est jamais non plus aveuglément et absolument soumis. Et ce qui nous permet de l'affirmer, au-delà de ses actes, c'est bien la suite de son propos… Car à « Rendez donc à César ce qui est à César… », Jésus ajoute « ... et à Dieu ce qui est à Dieu », ce qui transforme considérablement la perspective, d'autant qu'en grec, *και* peut s'entendre comme « et aussi ».

Avec cette affirmation complète, certains voient en Jésus un lointain précurseur de la séparation des Églises et de l'État, idée séduisante mais sans doute très réductrice. D'un côté le pouvoir temporel, de l'autre côté le pouvoir spirituel. Côté César, pas de doute, c'est bien de l'empereur qu'il s'agit, avec tout ce que cela peut signifier. Mais côté Dieu, notons qu'il n'est question ni de pouvoir ni d'institution dans la parole de Jésus.

Luther développera, quinze siècles plus tard, ce qu'il appelait la *doctrine des deux règnes*. Selon lui, le règne temporel, tout en devant lutter contre le péché, ne doit pas s'immiscer dans le domaine spirituel. Inversement, les croyants doivent vivre sous les lois de la société à laquelle ils appartiennent, avec une possibilité très restreinte d'opposition. Deux dimensions a priori très « imperméables », mais subordonnées à la volonté supérieure de Dieu. Calvin, quant à lui, a plutôt défendu une interaction constante et équilibrée entre temporel et spirituel, au service de l'Évangile, avec une capacité de résistance plus active du chrétien.

Mais nous n'en sommes pas là, pas encore, avec les paroles de Jésus… Nous l'avons dit, « rendre à César ce qui est à César », c'est assez clair…c'est l'acquittement de l'impôt, par un denier à l'image de l'empereur. Mais pour ce qui est de « rendre à Dieu ce qui est à Dieu », que faut-il comprendre ? Si l'on reste sur l'idée d'un parallélisme entre une désignation et son image, quelle image aurions-nous donc à rendre à Dieu ? Non pas une idole, mais sans doute une autre image, décrite dès le livre de la Genèse, celle qu'Il créa lui-même, à son image : l'humain. « Rendre à Dieu ce qui est à Dieu », ce n'est rien d'autre que manifester Dieu en humanité, dans la relation, dans l'attention portée à l'autre.

Revenons un instant au début du texte. Les disciples des Pharisiens et les Hérodiens taxent – sans mauvais jeu de mots lié à l'impôt – Jésus de ne « s'inquiéter de personne » si ce n'est de Dieu, et de ne pas regarder « à l'apparence des hommes ». Ils projettent, pour le coup, la fonction messianique comme une domination de l'Élu sur une masse indifférenciée. C'est dire à quel point ils trompent. C'est justement parce que Jésus prête une attention toute particulière aux individus, à leurs failles, à leurs souffrances, à leurs aspirations, à leurs espérances et à leur foi qu'il les relève à la vie vivante, dans la reconnaissance de leur singularité et dans l'altérité. Du reste, à ce contresens des locuteurs s'ajoute une imprécision dans la traduction de la suite du verset. Car en réalité, ce n'est exactement « l'apparence »

– ou la « condition » comme le propose la TOB – mais « l'image, la figure » des humains que Jésus est supposé ne pas considérer. Revoilà bien l'image, cette image de Dieu qu'il faut rendre à Dieu, ce ou ces visages d'humanité qui nous viennent du Père.

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ». En somme, Jésus nous propose ici un dialogue entre le temporel et le spirituel, il les articule sans les cloisonner et encore moins les opposer. Il nous dit surtout que, quels que soient les tiraillements auxquels nous sommes parfois en proie, les lois terrestres sont relatives, là où la Loi de Dieu, qui est loi d'amour, est absolue. Donc payez à l'impôt à César, soit, mais avant toute chose, et c'est sur cela que doivent se fonder vos actes, quel que soit le contexte, n'oubliez pas l'humain dans l'affaire… C'est ce que nous faisons de l'humain qui fixe les limites du supportable ou non, de l'acceptable ou non. L'Évangile, cette bonne nouvelle d'amour inconditionnel de Dieu en tout et pour tous, ne peut circuler et s'épanouir parmi nous sans la reconnaissance, le respect d'autrui et de sa dignité, humain parmi les humains et de fait image de Dieu dans sa création, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, où qu'il aille.

Alors que s'élèvent aujourd'hui autour de nous, parmi nous même, des voix qui voudraient réduire les droits de certains, refuser des droits à d'autres, la parole de Jésus nous montre bien les limites du légalisme humain, là où peut s'exprimer, par nous, pour chacun et pour tous, l'infini de l'amour de Dieu. Et cette loi-là, aucun marbre ni papier ne saurait la figer ni la contenir. Jésus ne nous invite pas à un civisme zélé qui frôlerait la soumission, pas plus qu'à la subversion systématique. Il nous rappelle cette vigilance indispensable qui permet que, tout en nous efforçant de respecter les règles, nous ne manquions pas l'essentiel : dans notre quotidien, par-delà les procédures, les codes et les normes, rendre à Dieu ce visage de lui-même que nous sommes, en rendant son visage à l'autre. Un autre que notre regard ne doit alors réduire ni à ses fautes, ni à ses différences, ni à ses origines, ni à son utilité présupposée.

Lorsque nous sortirons tout à l'heure de ce temple, la question fondamentale ne sera donc peut-être pas tant « Que devons-nous rendre à César ? », bien qu'il ne faille absolument pas la négliger, mais plutôt « Que sommes-nous prêts à rendre à Dieu ? ». A qui allons-nous rendre son visage ? A qui allons-nous rendre une attention que nous avions cessé de lui donner ? A qui allons-nous rendre une parole libératrice plutôt qu'une condamnation ? A qui allons-nous rendre, fusse pour quelques instants seulement, une dignité que les institutions, la société, et parfois nous-mêmes, individuellement, lui avions retirée ?

Car ce que nous devons rendre à Dieu n'est pas qu'une image conceptuelle, que nous ne ferions que contempler. C'est un regard actif sur l'autre, un regard responsable et vivant, qui crée du lien, qui met en lumière, donne vie, et nous rend capables de recevoir pleinement la grâce offerte en la rendant à son tour.

AMEN

Hadrien OLÉON-PERRIN